

SMART INVEST BON Global Demography 90/2 dans Smart Invest Portfolio de AG Insurance

Exposition à 100% du montant net investi via un dépôt auprès de BNP Paribas Fortis

FLASH INVEST

Octobre 2016

Document promotionnel



**BNP PARIBAS
FORTIS**

La banque et l'assurance d'un monde qui change

Assurance placement de AG Insurance (branche 23)



Fonds d'investissement proposé dans Smart Invest Portfolio



10 ans



Perte de capital limitée à 10% maximum au terme du fonds



Taxe de 2% sur la prime versée
Pas de précompte mobilier (sous réserve de modifications ultérieures)

L'évolution démographique mondiale est devenue un thème d'investissement à part entière. Mais comment identifier les entreprises qui permettent de viser ce potentiel boursier ? Comment les réunir sans avoir à assurer la gestion d'un portefeuille ? Et puis surtout, comment limiter le risque inhérent à un investissement en actions internationales ?

Avec SMART INVEST BON Global Demography 90/2, c'est possible.

- 1. Rendement potentiellement élevé :** vous visez le potentiel à long terme (10 ans) de l'indice **iSTOXX Global Demography Select 50 EUR (Price)**. Libellé en euro, celui-ci est composé de 50 actions d'entreprises internationales dont les activités devraient, par nature, bénéficier des retombées positives des évolutions démographiques observées à travers le monde.
- 2. Risque d'une perte de capital limitée à 10% maximum au terme du fonds :** en cas d'évolution défavorable de l'indice, vous êtes sûr de récupérer au minimum 90% du montant net investi (hors taxe et frais d'entrée), sauf en cas de faillite ou risque de faillite de BNP Paribas Fortis SA¹, institution financière auprès de laquelle est placé l'ensemble des montants nets investis. En cas de faillite ou risque de faillite du dépositaire, l'investisseur s'expose au risque de ne pas récupérer son capital à l'échéance.
- 3. Optimisation :** en cas d'évolution favorable de l'indice **iSTOXX Global Demography Select 50 EUR (Price)**, vous bénéficiez d'un effet de levier. Votre plus-value sera en effet égale à **110% de la performance de l'indice**, sans qu'aucun plafond ne vienne limiter votre potentiel de rendement.

L'évolution démographique mondiale

Nous sommes aujourd'hui quelque 7,3 milliards d'habitants (consommateurs) sur terre. Nous approcherons les 10 milliards en 2050. La population mondiale vieillit. En moins de 50 ans, le nombre d'octogénaires à travers le monde a grimpé de 381% et même de 771% au Japon. L'exode vers les villes se poursuit inexorablement et les mégapoles se multiplient. Les jeunes quittent le nid familial de plus en plus tard. Les femmes se consacrent davantage à leur carrière et gagnent leur indépendance financière. Voici quelques exemples parmi d'autres de **tendances cruciales** qui influent inmanquablement sur les comportements de consommation.

Vue sous cet angle, l'évolution démographique est devenue un **thème d'investissement** à part entière. Un thème qui ne se focalise pas sur l'accroissement de la population mondiale ou sur son vieillissement en tant que tels, mais plutôt sur l'évolution des comportements et des habitudes de consommation induits, à travers le monde, par les changements démographiques.

Par nature, certains secteurs économiques devraient bénéficier pleinement de ces changements. Par ailleurs, certaines entreprises s'y sont déjà adaptées ou s'attachent à les anticiper.

SMART INVEST BON Global Demography 90/2 vous permet de viser le potentiel à long terme d'entreprises internationales relevant des **secteurs jugés les plus exposés aux évolutions démographiques à travers le monde**. Son rendement est en effet associé à l'évolution de l'indice **iSTOXX Global Demography Select 50 EUR (Price)**, un nouvel indice spécialement conçu pour mettre ce potentiel boursier à la portée de l'investisseur particulier, tout en lui offrant une bonne diversification géographique. Avec un petit coup de pouce pour améliorer votre rendement final en cas d'évolution favorable de l'indice.

1. Rating de BNP Paribas Fortis SA: A2 (stable outlook) chez Moody's, A (stable outlook) chez Standard & Poor's et A+ (stable outlook) chez Fitch.
Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.



L'indice iSTOXX Global Demography Select 50 EUR

Ce tout nouvel indice a pour objectif de refléter la performance de 50 actions internationales appartenant aux secteurs jugés les plus positivement impactés par les changements démographiques observés à travers le monde. Ces actions sont sélectionnées sur base de critères financiers objectifs parmi les 1.800 actions qui composent l'indice STOXX Global 1800, représentatif des marchés boursiers internationaux les plus matures.

Pour coller à la réalité des marchés, la composition de l'indice est revue tous les 3 mois et déterminée selon la méthodologie décrite en page 3.

Bon à savoir

Vous trouverez la composition de l'indice iSTOXX Global Demography Select 50 EUR (Price) et pourrez en suivre l'évolution sur www.stoxx.com/index-details?symbol=SXGD50GR

Indice de type "Price"

L'indice iSTOXX Global Demography Select 50 EUR associé au SMART INVEST BON Global Demography 90/2 est de type "Price". Ceci implique que, par opposition à un indice de type "Total Return", les dividendes distribués par les actions qui le composent ne sont pas réinvestis dans l'indice et n'influent donc pas directement sur sa performance.

Composition de l'indice au 01.09.2016

#	Société	Pays	Secteur industriel	#	Société	Pays	Secteur industriel
1	Abertis Infraestructuras SA	Espagne	Infrastructure	26	National Grid plc	Grande-Bretagne	Ressources
2	Ageas SA	Belgique	Finance	27	NN Group NV	Pays-Bas	Finance
3	American Capital Agency Corp	États-Unis	Immobilier	28	Phoenix Group Holdings	Grande-Bretagne	Finance
4	Annaly Capital Management Inc.	États-Unis	Immobilier	29	Proximus SA	Belgique	Télécoms
5	Ascendas REIT	Singapour	Immobilier	30	RioCan REIT	Canada	Immobilier
6	AT&T Inc.	États-Unis	Télécoms	31	RTL Group SA	Luxembourg	Médias
7	Beazley plc	Grande-Bretagne	Finance	32	Sampo Oyj	Finlande	Finance
8	bpost SA	Belgique	Infrastructure	33	Scentre Group Ltd	Australie	Immobilier
9	Canon Inc.	Japon	Technologie	34	Scottish & Southern Energy	Grande-Bretagne	Ressources
10	CapitaLand Commercial Trust	Singapour	Immobilier	35	Shaw Communications Inc.	États-Unis	Médias/Télécoms
11	CapitaLand Mall Trust	Singapour	Immobilier	36	Singapore Press Holdings Ltd	Singapour	Médias
12	Croda International plc	Grande-Bretagne	Pharmacie	37	Singapore Télécommunications Ltd	Singapour	Télécoms
13	DUET Group	Australie	Ressources	38	Snam Rete Gas	Italie	Ressources
14	DuluxGroup Ltd	Australie	Loisirs & Luxe	39	StarHub Ltd	Singapour	Télécoms
15	Enagas SA	Espagne	Ressources	40	Stockland Ltd	Australie	Immobilier
16	Foncière des Régions SA	France	Immobilier	41	Suntec REIT	Singapour	Immobilier
17	Gas Natural SDG SA	Espagne	Ressources	42	Swiss Reinsurance Cy	Suisse	Finance
18	GlaxoSmithKline plc	Grande-Bretagne	Pharmacie	43	Swisscom AG	Suisse	Télécoms
19	Hannover Rueck SE	Allemagne	Finance	44	Telstra Corporation Ltd	Australie	Télécoms
20	HK Electric Investments Ltd	Hong Kong	Ressources	45	Tryg A/S	Danemark	Finance
21	HKT Trust	Hong Kong	Télécoms	46	United Overseas Bank Ltd	Singapour	Finance
22	Iberdrola SA	Espagne	Ressources	47	Venture Corporation Ltd	Singapour	Technologie
23	Icade SA	France	Immobilier	48	Verizon Communications Inc.	États-Unis	Médias/Télécoms
24	Komerčni banka AS	République tchèque	Finance	49	Vivendi SA	France	Médias
25	Munich Re	Allemagne	Finance	50	Wereldhave NV	Pays-Bas	Immobilier

Source: STOXX

Méthodologie de sélection des 50 actions composant l'indice

Univers d'investissement
= 1.800 actions internationales composant l'indice STOXX Global 1800

Les actions sont classées selon le secteur industriel auquel elles appartiennent.

IDENTIFICATION DES 7 SECTEURS INDUSTRIELS susceptibles d'être impactés positivement par les changements démographiques à l'échelle mondiale

Les 7 secteurs industriels sont fixes et regroupent environ 1.400 actions.

Pharmacie	Immobilier
Finance	Loisirs & Luxe
Infrastructure	Ressources
Télécoms, Médias & Technologie	

PREMIER FILTRE : FAIBLE VOLATILITÉ HISTORIQUE

Élimination des actions les plus risquées :

concrètement les actions présentant les volatilités historiques les plus élevées sont écartées de la sélection.
 Environ 250 actions sont maintenues.

Remarque : cette sélection est extrêmement prudente. Pour éviter les anomalies temporaires, la volatilité de chaque action est calculée sur deux périodes (3 mois et 1 an) et la mesure la plus élevée est prise en compte.

DEUXIÈME FILTRE : DIVIDENDES ÉLEVÉS

Sélection des **50 actions** présentant les rendements du dividende historiquement les plus élevés sur les 12 derniers mois.

Ces actions sont ensuite pondérées de façon inversement proportionnelle à leur volatilité historique :
 les actions les moins volatiles ont donc un poids plus important dans l'indice, avec un maximum de 10%.

= iSTOXX Global Demography Select 50 EUR

Volatilité

Les actions sont soumises à des mouvements de cours à la hausse et à la baisse. Ces variations peuvent être encadrées dans une fourchette de fluctuation qui mesure, en pourcentage, les écarts positifs et négatifs par rapport à une performance moyenne. En termes financiers, cet intervalle est exprimé par la notion de volatilité. Ainsi, dire qu'une action a une volatilité de 5% signifie que dans la majorité des cas observés, l'action évolue entre +5% et -5% autour de sa performance moyenne.

Conclusion

Cette méthodologie rigoureuse permet d'identifier les actions

- présentant un potentiel de croissance soutenu par l'évolution démographique mondiale,
- ayant distribué des dividendes élevés dans le passé, et
- présentant une faible volatilité.

Pas de distribution de dividendes

Bien qu'un des critères de sélection des actions composant l'indice porte sur les dividendes qu'elles distribuent, il convient de noter que l'investisseur ne bénéficie pas de ces dividendes.





110% de toute évolution positive de l'indice

Selon que l'évolution de l'indice iSTOXX Global Demography Select 50 EUR (Price) au terme sera positive ou négative, le fonds SMART INVEST BON Global Demography 90/2 visera à atteindre l'un des deux objectifs suivants :

✓ Rembourser au minimum 90% du montant net investi

Si l'indice a reculé par rapport à sa valeur initiale, vous recevrez le montant net investi diminué de la moins-value réalisée par l'indice. La perte de capital sera toutefois **limitée à maximum -10%** même si la performance négative de l'indice est plus importante.

✓ Optimiser la plus-value

Si l'indice a progressé, votre plus-value sera égale à **110% de la hausse enregistrée**.

En cas d'évolution nulle ou négative, aucune plus-value ne sera distribuée.

Mode de calcul de la plus- ou moins-value au terme du fonds

La plus- ou moins-value est déterminée en trois étapes.

1. La **valeur finale** de l'indice est égale à la moyenne de 31 observations relevées à des dates prédéterminées, mensuellement réparties entre le 30 avril 2024 et le 30 octobre 2026.
2. L'**évolution de l'indice** est calculée par rapport à sa **valeur initiale**, égale au cours de clôture de l'indice du 16 novembre 2016.
3. La **plus-value** est égale à **110% de toute performance positive** ainsi déterminée.

Exemples du mode de calcul de la plus-value

Ces exemples fictifs, donnés à titre purement illustratif du mode de calcul de la plus-value éventuelle, ne donnent aucune garantie ni aucune indication quant à la performance future.

	Scénario négatif	Scénario neutre	Scénario positif
Évolution réelle de l'indice	-30%	15%	30%
Plus-value égale à 110% de toute performance positive de l'indice	/	110% x 15% = 16,50%	110% x 30% = 33%
Montant de liquidation du fonds	90% du montant net investi ¹ et pas de plus-value, soit un rendement actuariel de -1,29% ²	100% du montant net investi ¹ + une plus-value de 16,50%, soit un rendement actuariel de 1,29% ²	100% du montant net investi ¹ + une plus-value de 33%, soit un rendement actuariel de 2,64% ²

1 Hors taxe et frais d'entrée 2 Hors taxe ; frais d'entrée inclus.



Pour quel investisseur ?

SMART INVEST BON Global Demography 90/2 a pour objectif de répondre aux attentes de l'investisseur qui :

- veut investir au minimum 2.500 EUR (hors taxe et frais d'entrée) ;
- dispose d'un horizon de placement suffisamment long (10 ans) pour viser un rendement potentiellement attrayant ;
- souhaite optimiser, via un effet de levier, le potentiel boursier des actions internationales qui devraient, selon les attentes, bénéficier des importantes évolutions démographiques dans le monde, sans investir directement en actions et sans en percevoir les dividendes, tout en contrôlant le risque inhérent à un investissement en actions ;
- accepte le risque d'une perte limitée à maximum 10% du montant net investi (hors taxe et frais d'entrée) au terme du fonds, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de BNP Paribas Fortis SA.

SMART INVEST BON Global Demography 90/2 est offert à la souscription dans le cadre d'un Smart Invest Portfolio.

Plaintes

Les plaintes peuvent être introduites auprès de BNP Paribas Fortis SA, Service Gestion des Plaintes, Montagne du Parc 3 à B-1000 Bruxelles ou auprès de AG Insurance sa, Service de Gestion des Plaintes, bd. E. Jacquain 53 à B-1000 Bruxelles (par téléphone au 02/664 02 00 ou via email : customercomplaints@aginsurance.be).

Si la solution proposée par BNP Paribas Fortis ou AG Insurance ne vous donne pas satisfaction, vous pouvez soumettre votre plainte à l'Ombudsman des Assurances (info@ombudsman.as), Square de Meeûs 35 à B-1000 Bruxelles, www.ombudsman.as.



Description

Smart Invest Portfolio est une assurance-vie individuelle (branche 23), d'une durée indéterminée, liée à un ou plusieurs fonds d'investissement d'une durée déterminée (**SMART INVEST BON**) et à un fonds d'investissement défensif (mais sans protection du capital) d'une durée indéterminée, **AG LIFE Cash Euro**, dénommé "fonds d'attente". La classe de risque de ce dernier est égale à 1, sur une échelle de 1 à 7 (7 étant la classe de risque la plus élevée).

Les fonds d'investissement qui arrivent à échéance dans le cadre du Smart Invest Portfolio ne sont pas directement payés sur le compte du client. Un transfert de fonds automatique est effectué vers le fonds d'attente, sauf instructions contraires du client.

Smart Invest Portfolio est scindé en 2 compartiments: un compartiment rassemblant les fonds sans engagement et un compartiment rassemblant les fonds avec engagements. Les fonds avec engagements sont des fonds qui, au moment de leur souscription, comportent des engagements déterminés quant à leur durée, leur montant ou leur taux de rendement. Pour chaque nouveau fonds SMART INVEST BON, il sera mentionné à quel compartiment le fonds appartient. Un compartiment est activé dès qu'un fonds d'investissement y est souscrit et reste actif aussi longtemps qu'au moins un fonds y est conservé.

Parties concernées

- Preneur d'assurance = personne qui conclut le contrat Smart Invest Portfolio
- Assureur = AG Insurance sa
- Assuré = personne sur laquelle repose le risque de décès
- Bénéficiaire en cas de décès de l'assuré = au choix

Chaque année, le preneur reçoit, par Smart Invest Portfolio qu'il a conclu, un relevé reprenant l'état de tous les fonds qui le composent.



Souscription

Souscription continue, par versement attribué à un ou plusieurs fonds SMART INVEST BON, **toujours pendant leur période de souscription.**

- **Souscription initiale:** minimum 2.500 EUR (hors taxe et frais d'entrée) à la conclusion du contrat Smart Invest Portfolio. Si plusieurs fonds sont commercialisés au même moment, ce montant peut être réparti librement entre ces fonds.
- **Inscriptions complémentaires:** après la conclusion du Smart Invest Portfolio, des versements supplémentaires, de minimum 2.500 EUR, peuvent être effectués dans le contrat. Si plusieurs fonds sont commercialisés au même moment, ce montant peut être réparti librement entre ces fonds.



Fiscalité

Taxe sur les assurances-vie: 2% sur tout montant versé (preneur d'assurance = personne physique résidant en Belgique).

Impôt sur les revenus: la fiscalité est fonction du compartiment dans lequel se trouve le fonds (voir rubrique "Description" en page 6).

- **Compartiment des fonds d'investissement sans engagement:** pas de précompte mobilier en cas de rachat ou de transfert interne vers un autre fonds du contrat Smart Invest Portfolio et ce, indépendamment de la durée.
- **Compartiment des fonds d'investissement avec engagements:** un précompte mobilier est éventuellement dû en cas de rachat ou de transfert interne endéans les 8 ans à compter de l'activation de ce compartiment. La date d'activation d'un compartiment est clairement renseignée dans les documents contractuels.

Ces informations sont basées sur la législation fiscale belge en vigueur au 01.10.2016 et peuvent évoluer dans le futur.



Remboursement

Rachat total ou partiel

Le preneur peut à tout moment demander un rachat total ou partiel de la réserve d'un ou plusieurs fonds, avec un minimum de 1.000 EUR par demande et à condition qu'un montant minimum de 1.000 EUR reste placé au niveau du contrat (dont 500 EUR par compartiment si les 2 compartiments sont actifs).

Frais de rachat

- À partir d'un fonds à durée déterminée: 1%, sauf pendant la dernière année ou à l'échéance du fonds (0%).
- À partir du fonds d'attente: 0%.

Transfert total ou partiel

Le preneur peut à tout moment transférer, en tout ou partie, les unités d'un fonds vers un nouveau fonds, proposé à la souscription dans le cadre du Smart Invest Portfolio.

Frais de transfert

- D'un fonds à durée déterminée vers un nouveau fonds à durée déterminée:
 - pas de frais à la sortie du fonds d'origine;
 - frais d'entrée dans le nouveau fonds.
- D'un fonds à durée déterminée vers le fonds d'attente AG LIFE Cash Euro:
 - frais de sortie de 1% sur la réserve transférée à partir du fonds d'origine;
 - pas de frais de sortie si le transfert survient durant la dernière année ou à l'échéance du fonds d'origine;
 - pas de frais d'entrée dans le fonds d'attente.
- Du fonds d'attente AG LIFE Cash Euro vers un nouveau fonds à durée déterminée:
 - pas de frais à la sortie du fonds d'attente;
 - frais d'entrée dans le nouveau fonds à durée déterminée.



Garantie

Garanties en cas de décès: valeur totale en EUR de toutes les unités attribuées au contrat Smart Invest Portfolio et liées aux fonds d'investissement actifs ou en cours de constitution. Vous trouverez plus de détails sur la valorisation des unités dans les Conditions générales du Smart Invest Portfolio (article 10).

Couverture décès étendue gratuite: voir ci-dessous.

Une couverture décès étendue gratuite

Dans le cadre du Smart Invest Portfolio, le preneur d'assurance bénéficie automatiquement et gratuitement d'une couverture décès étendue, si les conditions suivantes sont réunies:

- l'assuré était âgé de moins de 68 ans à la conclusion du contrat;
- l'assuré est âgé de moins de 70 ans au moment du décès;
- le total des montants et des inscriptions complémentaires via paiement de prime et/ou transfert externe (hors taxe et frais d'entrée) versés dans des contrats Smart Invest Portfolio conclus sur la tête de l'assuré ne dépasse pas 375.000 EUR.

Le capital décès est alors au moins égal aux montants versés et aux inscriptions complémentaires via paiement de prime et/ou transfert externe (hors taxe et frais d'entrée) dans un fonds, diminués des éventuelles retenues. Vous trouverez plus d'infos sur la couverture décès étendue dans les Conditions générales (article 10).

SMART INVEST BON Global Demography 90/2 dans Smart Invest Portfolio



Description

SMART INVEST BON Global Demography 90/2 est un fonds d'investissement, soumis au droit belge, lié au Smart Invest Portfolio, une assurance-vie individuelle (branche 23) de AG Insurance (voir informations en page 5).

Compartiment: ce fonds sera compris dans le compartiment des fonds d'investissement sans engagement de votre Smart Invest Portfolio.

Durée et rendement

- Lancement du fonds: 16 novembre 2016.
- Terme du fonds: 16 novembre 2026.
- Rendement non garanti, associé à l'évolution de l'indice iSTOXX Global Demography Select 50 EUR (Price).
- Objectifs du fonds au terme: rembourser au minimum 90% du montant net investi (hors taxe et frais d'entrée) et réaliser une éventuelle plus-value égale à 110% de toute évolution positive de l'indice.
- Valeur initiale de l'indice: cours de clôture du 16 novembre 2016.
- Valeur finale de l'indice: moyenne des cours de clôture relevés à 31 dates d'observation mensuellement réparties entre le 30 avril 2024 et le 30 octobre 2026.



Souscription

Période de souscription: du 1^{er} au 31 octobre 2016 (sauf clôture anticipée).

Date ultime de paiement: 14 novembre 2016.

Montant minimal de souscription: voir rubrique "Souscription" du Smart Invest Portfolio, en page 5.

Valeur d'unité initiale: 100 EUR.

La valeur d'unité du fonds SMART INVEST BON Global Demography 90/2 sera ensuite calculée mensuellement, le premier jour ouvrable bancaire du mois. Elle pourra être demandée dans toute agence BNP Paribas Fortis et consultée sur le site www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer



Frais

Fiscalité

Taxe sur les assurances-vie: 2% (preneur d'assurance = personne physique).

Frais d'entrée: 2,50%.

Frais de gestion: maximum 1,50% de la valeur nominale du fonds, sur base annuelle, en ce comprise une indemnité pour l'assureur.

Si des rachats d'unités sont effectués pendant la durée de vie du fonds, cette valeur nominale est réduite proportionnellement.

Ces frais sont directement imputés dans la valeur d'unité du fonds.

Frais de sortie: pas de frais de sortie au terme ni en cas de décès.

Frais en cas de rachat ou de transfert: voir rubrique "Remboursement" en page 5.



Risque

La classe de risque du fonds SMART INVEST BON Global Demography 90/2 au 01.10.2016 est estimée à 3, sur une échelle de 1 à 7 (7 correspondant au risque le plus élevé). Réévaluée chaque année, la classe de risque est susceptible d'évoluer avec le temps.

Principaux risques liés à un investissement dans SMART INVEST BON Global Demography 90/2

- **Risque de perte de capital:** en cas d'évolution défavorable de l'indice iSTOXX Global Demography Select 50 EUR (Price), l'investisseur subira une perte de capital. Cette perte sera toutefois limitée à 10% maximum du montant net investi (hors taxe et frais d'entrée), au terme du fonds.
- **Risque de crédit:** le remboursement minimal de 90% du montant net au terme du fonds est organisé au moyen d'un dépôt des montants nets auprès de BNP Paribas Fortis SA. AG Insurance sa ne répond pas de la défaillance éventuelle de cette entreprise. En cas de faillite ou risque de faillite du dépositaire, l'investisseur s'expose au risque de ne pas récupérer son capital à l'échéance.
- **Risque d'investissement:** des investissements en produits dérivés sont également effectués. Ces produits dérivés consistent en l'échange (via des contrats de swap conclus avec des partenaires financiers spécialisés) de la majeure partie du rendement du dépôt auprès de BNP Paribas Fortis SA. La compagnie d'assurance ne répond pas de la défaillance éventuelle de toute contrepartie tenue à une obligation de paiement en faveur du fonds. Les conséquences éventuelles sont à charge du preneur d'assurance. Les contreparties tenues à une obligation de paiement en faveur du fonds ont au minimum un rating "investment grade" (minimum Baa3 chez Moody's, BBB- chez Standard & Poor's et BBB- chez Fitch) lors de la conclusion des contrats.
- **Risque sur le sous-jacent:** l'iSTOXX Global Demography Select 50 EUR est un tout nouvel indice et ne dispose d'aucun historique.
- **Risque de liquidité:** dans certaines circonstances exceptionnelles, la liquidation des unités du fonds pourrait être retardée ou suspendue.
- **Risque de fluctuation de la valeur du contrat:** la valeur d'une unité dépend de l'évolution de la valeur de l'actif sous-jacent, des taux d'intérêt et de la volatilité, et n'est jamais garantie. Le risque financier est entièrement et à chaque moment supporté par le preneur d'assurance. Par conséquent, cette valeur d'unité pourra être tant supérieure qu'inférieure à sa valeur de départ. De ce fait, en cas de rachat avant le terme du fonds, le preneur d'assurance doit être conscient qu'il ne récupérera éventuellement pas l'intégralité du montant net investi.

AG Insurance se réserve le droit, dans certaines circonstances, de liquider le fonds SMART INVEST BON Global Demography 90/2 avant le terme prévu, ainsi que de modifier totalement ou partiellement le règlement de gestion. Vous trouverez plus de détails à propos de cette éventualité et de ses conséquences pour le preneur d'assurance dans le règlement de gestion.



Vous obtiendrez plus d'informations à propos de cette assurance placement



dans toute **agence BNP Paribas Fortis**



auprès de **Easy banking centre au n° 02 433 41 31**

Consultez la "Fiche info financière Assurance-vie" décrivant les caractéristiques et les frais du Smart Invest Portfolio et le règlement de gestion décrivant les caractéristiques et les frais des fonds SMART INVEST BON Global Demography 90/2 et AG LIFE Cash Euro, disponibles gratuitement dans toute agence BNP Paribas Fortis ainsi que sur le site www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Suivi de nos produits structurés > Assurances placements. C'est également sur ce site que la banque assurera un suivi mensuel de l'évolution du SMART INVEST BON Global Demography 90/2 et communiquera, le cas échéant, aux investisseurs toute modification importante quant à son profil de risque et/ou à sa valeur.

Smart Invest Portfolio est un produit d'assurance de AG Insurance, distribué par BNP Paribas Fortis

AG Insurance sa – Bd E. Jacqmain 53, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE 0404.494.849 – www.aginsurance.be

Entreprise d'assurance agréée sous code 0079, sous le contrôle de la Banque nationale de Belgique, Bd. de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles.

BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE 0403.199.702, inscrit sous le n° 25.879A auprès de la FSMA, rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles, et agissant comme agent d'assurances lié de AG Insurance sa.

Ce document est une communication à caractère promotionnel, produite et distribuée par BNP Paribas Fortis SA. Il ne constitue ni du conseil en investissements ni de la recherche en investissements. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements.